



Chambéry, le 12 mai 2020

Monsieur le Préfet,

La Fédération Départementale du Tourisme Social regroupe des associations à but non lucratif, qui proposent aux familles, aux enfants et aux jeunes des séjours de vacances en hébergement collectif.

Les centres de vacances en Savoie sont le reflet de la diversité du Tourisme Social en France.

Des structures de capacités et d'aménagements très différents qui vont du petit centre familial au Village de Vacances voire à la Station (Les Karellis).

Elles accueillent principalement des groupes d'enfants, des groupes sportifs, des stages techniques, des formations mais aussi des familles regroupées ou non.

Leur grande diversité structurelle les arme inégalement pour faire face à la crise que nous traversons.

Certes, la crise actuelle concerne l'ensemble des filières du Tourisme. Pour autant notre activité revêt une particularité qui la rend encore plus sensible à la situation sanitaire et sociale, la mettant d'autant plus en péril.

Elle est fondée sur la pratique même de la vie collective, tant dans ses fonctions d'hébergement que de restauration et d'animation.

C'est dire le défi devant lequel elle se trouve.

Notre préoccupation principale concerne les centres de vacances enfants ou accueils collectifs de mineurs dont l'activité, au-delà d'être touristique, revêt un caractère éducatif et social essentiel.

Déjà fragilisées par une baisse continue de fréquentation, mises à mal par des exigences normatives certes nécessaires mais économiquement pénalisantes, ces structures auront beaucoup de difficultés à survivre à une nouvelle crise.

Cet été, une absence d'activité ou une organisation trop restrictive auront raison de leur trésorerie.

C'est pourquoi sans attendre les prochaines mesures qui pourront être prises au niveau national nous souhaitons venir vers vous pour exposer nos inquiétudes, avec la pleine volonté de collaborer à toute initiative que vous pourrez prendre de nature à préserver une offre de séjours fondés sur l'éducation populaire et la mixité des publics.

Nous avons mis en place un groupe de travail qui s'attache à élaborer un « protocole » sanitaire provisoire en ACM, avec l'objectif de faciliter l'intégration des problématiques sanitaires dans les projets pédagogiques de nos directeurs.

Nous vous livrons quelques réflexions qui peuvent être des pistes d'action :

La « caution » sanitaire peut faire l'objet d'un traitement particulier : pourquoi ne pas envisager de placer ou d'identifier dans chaque centre une personne « référent COVID » chargée d'accompagner les équipes techniques et pédagogiques dans le respect des protocoles, de créer un lien « avisé » avec les parents pour les rassurer, de nouer une relation indispensable avec les autorités sanitaires locales.

Comme les colos l'ont connu dans leurs premières heures, ces personnes pourraient être des étudiants médecins ou infirmiers sur la base du volontariat ou pris en charge par la collectivité départementale.

La mise en place des mesures sanitaires nécessitera des moyens financiers non budgétisés : matériel de protection et d'hygiène, recrutement de personnel supplémentaire, adaptation des bâtiments et des activités. Un fond de soutien semble indispensable pour y faire face.

Enfin, en fonction de la réalité de l'activité estivale, il nous paraît nécessaire de prévoir des compensations financières prioritairement dirigées vers les opérateurs savoyards les plus fragiles.

Par ailleurs, la question de l'après été imposera une campagne de fond en faveur des séjours éducatifs scolaires et extra-scolaires.

Au même titre que d'autres acteurs touristiques ou éducatifs du territoire, la pérennité des centres de vacances savoyards nous semble constituer une priorité départementale. C'est tout un secteur d'activité, plus d'un siècle de patrimoine culturel et éducatif, une école du "faire société" qui risquent d'être laissés sur le bord du chemin... Nous pensons qu'il y a un réel enjeu local à maintenir la spécificité de ces espaces collectifs cet été, dans la mesure des possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de ma parfaite considération.

Eric DALLY

Président de la FDTS73